



BP JEPS Activités Physiques pour Tous
« ENSEMBLE VERS L'EMPLOI DE DEMAIN »

DOSSIER DE CANDIDATURE BPJEPS APT

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mention Activités Physiques pour Tous

L'éducateur sportif :

- Encadre une pratique de loisirs et de découverte en utilisant les activités physiques ou sportives comme supports techniques.
- Il observe et corrige chacun des pratiquants, donne des indications techniques pour que chacun progresse.

Nous contacter :

Daniel BELLEC Coordinateur pédagogique

Mail : daniel.bellec@pslformation.fr ou
olivier.millet@profession-sport-loisirs.fr

Tel : 06.72.70.51.81



Madame, Monsieur,

L'accès à la formation BPJEPS ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS est conditionné par la réussite aux : Tests d'Exigences Préalables (TEP). Voir annexe 1 page 6.

Vous trouverez les dates de ces épreuves sur les sites suivants :

Auvergne Rhône Alpes : <https://tep-region.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/activites-physiques-pour-tous>

Centre Val de Loire : <https://www.creps-cvl.fr/tests-dexigences-prealables/formations/>

1- Tests des Exigences Préalables à l'entrée en formation – TEP définis par l'Arrêté du 21/06/16.

L'inscription est à réaliser par le candidat. Le dossier de candidature et le descriptif détaillé des épreuves des TEP sont disponibles en ligne sur le site du CREPS défini ci-dessus.

ATTENTION DE RESPECTER LES ECHEANCES DU CREPS : Clôture des inscriptions 1 mois avant les épreuves, suivant le calendrier fixé par le CREPS et en fonction des places restantes.

2- Tests de sélection de l'organisme de formation (auprès de PSL Formation)

Pour vous présenter aux tests d'entrée en formation BPJEPS APT, vous devez constituer un dossier de candidature et nous faire parvenir impérativement toutes les pièces suivantes :

- La fiche d'inscription avec photo (cf. p3)
- Un CV à jour
- Un descriptif de votre projet professionnel (sur une page recto-verso manuscrite)
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités physiques pour tous, de l'année civile d'entrée en formation pour les tests de sélection (cf.p11)
- Une attestation d'assurance individuelle accident et responsabilité civile pour les épreuves de sélection et en cas d'admission pour toute la durée de la formation
- La fiche d'engagement portant sur l'insertion professionnelle (cf. p10)
- Extrait de votre casier judiciaire - bulletin N°3 (la demande peut être faite en ligne : <https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20>)
- Documents concernant le tuteur (si connu) : copie carte professionnelle et copie des diplômes
- 1 RIB
- Photocopie de votre carte vitale

Les copies de :

- La carte d'identité en cours de validité
- Diplôme de secourisme à jour : AFPS / PSC1 / PSE1-2 / AFGSU ou SST (**obligatoire**)
- L'attestation de recensement **ET** le certificat individuel de participation à la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC) pour les candidats de nationalité français de moins de 25 ans
- Diplômes et attestations

Vous devez renvoyer ce dossier complet avant le **13 octobre 2023**, (passé ce délai aucune candidature ne pourra être reçue) à l'adresse suivante :

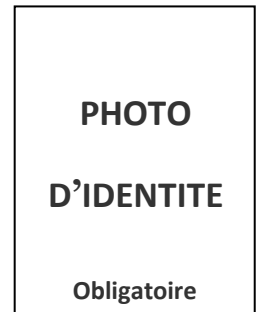
PREPA SPORTS ET LOISIRS FORMATION
61 rue de la république
03400 Yzeure

Les tests de sélection (voir annexe 2 page 7) sont prévus les 30 et 31 octobre 2023. Les candidats retenus seront convoqués individuellement au module de positionnement le 13 novembre (toute la journée). La formation BPJEPS APT « Activités Physiques pour Tous » est prévu.

Nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président Alain MASSERET

FICHE D'INSCRIPTION



ETAT CIVIL

Nom : Prénom :

Lieu de naissance :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Portable : Adresse mail

Situation familiale :

FORMATION SCOLAIRE & PROFESSIONNELLE *(cocher la mention utile / * rayer la mention inutile)*

Scolaire :

Baccalauréat (niveau/diplômé)* spécialité : année :

BEP/CAP (niveau/diplômé)* spécialité : année :

Universitaire :

BTS/DUT (niveau/diplômé)* spécialité : année :

Licence/Master (niveau/diplômé)* spécialité : année :

Autres : *(cocher la mention utile ET précisez l'année d'obtention)*

PSC1 : PSE1/autre : BNSSA/BSB :

BAFA :

Diplôme fédéral : spécialité :

BEES ou BPJEPS : spécialité :

FORMATION SPORTIVE

Quels sports pratiquez-vous ?

1-En Club Compétition Loisirs

SITUATION PROFESSIONNELLE

Salarié(e) : CDI CDD

Employeur :

Stagiaire de la formation professionnelle Etudiant Demandeur d'emploi

CPF

Autre *(précisez)*:



Comment avez-vous connu PSL Formation ?

- Site internet Réseaux sociaux Journées d'informations Salon Forum Bouche à oreille
- Autre (précisez):

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Avez-vous une reconnaissance de travailleur Handicapé ? Oui Non

Si oui, avez-vous besoin d'aménagement pour les tests de sélection ? Oui Non

Pour la formation ? Oui Non ; Pour les examens : Oui Non

De quelle nature (temps supplémentaire, secrétaire ...) :

.....
.....

Donnez-nous votre accord d'informer les autres stagiaires de votre handicap Oui Non

Merci de nous fournir les justificatifs.

FINANCEMENT

- Apprentissage
 Conseil Régional Auvergne – Rhône-Alpes (AIF/CARED...)
 Contrat aidé, autres.....
 Pôle emploi
 Formation professionnelle Continue financée par un OPCO via votre employeur
 CPF
 Financement individuel
 Autres : (Préciser)

Si inscrit à Pôle emploi :

Identifiant :

Dans quelle Région :

Mail de votre Conseiller :



Nous allons récolter un certain nombre de données personnelles vous concernant :

Nom, prénom, dates et lieu de naissance, coordonnées, données médicales, données bancaires, situation professionnelle, diplômes ...

Ces données personnelles seront enregistrées dans des bases de données Excel présentent sur le logiciel sécurisé DIGIFORMA.

Ces données seront utilisées pour gérer toutes les tâches concernant votre parcours de formation et seront communiquées à notre référent ministériel sur le site FOROMES et selon le cas, sur les Interfaces CFA des métiers du Sports et de l'Animation d'Auvergne/Région Auvergne-Rhône-Alpes/pôle emploi.

Les principales utilisations de ces données seront :

- Gestion administrative de votre parcours de formation (courrier, appel, attestation, dossier de financement, communication avec les financeurs, employeurs, structures de stage, cabinet comptable et expert-comptable, ...)
- Gestion pédagogique (gestion des présences et absences, communication avec nos partenaires de formation : ligues, comités, organisme de formation, entreprises..., gestion et communication des dates/résultats des certifications, rattrapages, ...).

Ces données seront conservées 5 ans afin d'établir un suivi post formation et des comptes rendus statistiques. Un tableau de stockage et de destruction des données est accessible à PSL Formation.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant PREPA SPORT ET LOISIRS FORMATION, 61 rue de la république 03400 Yzeure.

Conformément aux articles 34 et 35 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'aux articles 32 à 35 du règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, PSL Formation s'engage à prendre toutes précautions conformes aux usages afin de protéger la confidentialité des informations, et en particulier d'empêcher qu'elles ne soient communiquées à des personnes non expressément autorisées à recevoir ces informations.

Je soussigné (e)

- Atteste avoir bien pris connaissance du traitement de mes informations personnelles collectées par PSL Formation ;
- Sais que je bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement.

Signature du candidat :

ANNEXE 1

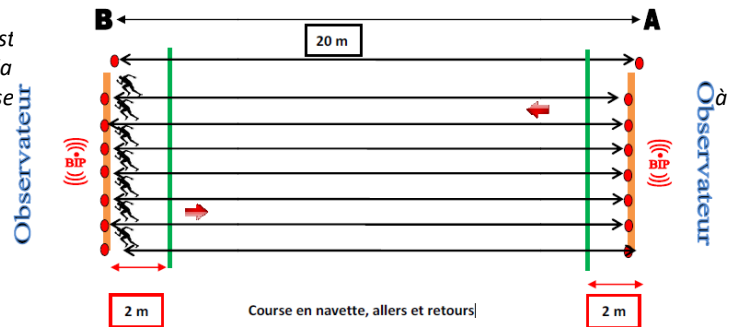
EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION (EPEF / TEP)

MENTION ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS

1 - TEST DE « LUC LEGER »

Le candidat effectuera une épreuve de course navette : **test de « Luc Léger »**. La performance exigée correspond à la réalisation du **palier n° 8 pour les hommes** et **du palier n° 6 pour les femmes**.

Le test « Luc Léger » (version 1998 avec palier d'une minute) est 20 mètres, selon le rythme indiqué par des « Bips ». Les candidats des plots. Au signal de la bande sonore, les candidats doivent se chaquer extrémité.

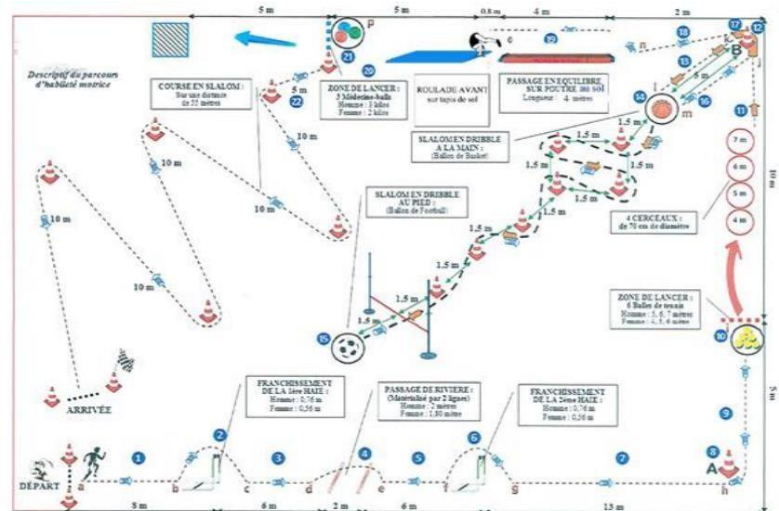


2 - EPREUVE D'HABILITE MOTRICE

Ce test consiste en l'enchaînement de 22 ateliers dans un temps strictement inférieur (Pénalités comprises) à 1 minute 46 pour les hommes et 2 minutes 06 pour les femmes. Toute erreur dans le parcours entraîne 5 secs de pénalités.

Des bonifications sont accordées pour les candidats âgés :

- de 40 à 50 ans : un temps strictement inférieur (pénalités comprises) à 1 minute 51 pour les hommes et 2 minutes 11 pour les femmes.
- à partir de 51 ans : un temps strictement inférieur (pénalités comprises) à 1 minute 56 pour les hommes et 2 minutes 16 pour les femmes





ANNEXE 2

TESTS DE SÉLECTION PSL Formation **BPJEPS APT**

Les tests de sélection sont propres à l'organisme de formation. Ils ont pour but de vérifier la capacité du candidat à entrer sur la formation BPJEPS « Activités Physiques pour Tous » proposée par PSL Formation. Ces tests permettent d'établir un classement des candidatures grâce à un ensemble d'épreuves notées. L'effectif de la formation est limité à 20 places.

Les trois épreuves se décomposent de la manière suivante :

1. ÉPREUVES THEORIQUES

Écrit de 1h sur le métier d'éducateur sportif permettant de vérifier les qualités rédactionnelles du candidat et sa capacité d'analyse.

2. ÉPREUVES PHYSIQUES

- Épreuve pratique (course d'orientation durant 1h30)
- Épreuve jeux d'oppositions (lutte)

3. ÉPREUVES PROFESSIONNELLES

- Entretien de motivation : Permet de vérifier la cohérence du projet professionnel
- Oral collectif de synthèse : Présenter à l'oral les idées importantes rédigées durant l'épreuve théorique

CONTENU DE FORMATION BPJEPS APT

Cette formation s'effectue obligatoirement en alternance entre l'organisme de formation et structures d'accueil support de l'alternance dans la spécialité préparée.

LE RYTHME D'ALTERNANCE

Hors Football :

STRUCTURE D'ACCUEIL		1242 heures
ORGANISME DE FORMATION		577 heures

Avec les CFF Football :

STRUCTURE D'ACCUEIL		1172 heures
ORGANISME DE FORMATION		647 heures

Le temps de formation en structure d'accueil porte sur :

- ✓ La découverte, la sensibilisation et l'initiation en toute sécurité à des APS diversifiées pour tous les publics
- ✓ L'identification du sens, des valeurs du projet de la structure
- ✓ Se constituer une culture professionnelle

L'éducateur sportif peut initier à la pratique d'activités physiques dans 3 domaines :

- ✓ Les activités physiques d'entretien corporel ;
- ✓ Les activités et jeux sportifs (jeux sportifs, d'opposition et d'adresse) ;
- ✓ Les activités physiques en espace naturel.

LE CONTENU DE LA FORMATION

- UC1** Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.
- UC2** Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- UC3** Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « activités physiques pour tous ».
- UC4** Mobiliser les techniques de la mention « activités physiques pour tous » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

LE SECTEUR PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

- Les centres sportifs et structures privées
- Les associations ou clubs sportifs
- Le service des sports des municipalités
- Travailleur indépendant

DEVIS DE FORMATION BPJEPS APT

DATES DE FORMATION :

13/11/2023 au 31/10/2024

DUREE DE LA FORMATION

12 mois

OBJECTIFS DE LA FORMATION

BPJEPS APT mention « ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS »

(Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et du Sport des Activités Physiques pour Tous)

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Tous les intervenants sont des personnes qualifiées dans leur secteur d'intervention
- ✓ Brevets d'Etat
 - ✓ Universitaires
 - ✓ Professionnels du secteur du sport

CONDITIONS D'ADMISSION

- ✓ Réussir les tests d'entrée en formation
- ✓ Dossier et entretien de motivation
- ✓ Avoir une ou plusieurs structures d'accueil pour l'alternance
- ✓ Avoir un projet professionnel en rapport avec les métiers du sport

COÛT DE LA FORMATION

6350€ pour un parcours complet

La durée et le coût complet de la formation dépendent de l'individualisation du parcours qui sera faite lors du module de positionnement

La Direction

FICHE D'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

Je soussigné (e)

Responsable de la structure:.....

Statut juridique :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Mail :

Tel :

M'engage à permettre à M. ou Mme (Nom et prénom du stagiaire) :

Candidat(e) à la formation professionnelle **Brevet Professionnel (BPJEPS) ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS** à effectuer tout ou partie des **1242 heures de stage** en structure d'accueil et des **577 heures** en centre de formation (suivant ruban ci-joint).

Ces heures seront réalisées du **13 novembre 2023 au 31 octobre 2024** répartie selon le planning ci-joint.

La présence aux cours en centre de formation est considérée comme du temps de travail.

Je m'engage à ce que M. ou Mme, titulaire (diplôme et qualification) obtenu le / /

assure auprès du stagiaire **le rôle de tuteur/tutrice tout au long de son stage** (Joindre la copie de la carte professionnelle au dossier de candidature).

J'ai pris note que le stagiaire doit effectuer ces heures d'alternance dans ma structure **uniquement dans le domaine des Activités Physiques pour Tous**

- Activités Physique d'Entretien Corporel
- Activités et jeux sportif (Jeux collectifs, d'opposition, d'adresse)
- Activités Physique en Espace Naturel
- Fonctionnement de la structure d'accueil / Organisation du projet d'animation

Fait à Le

Le responsable de la structure

Le tuteur/tutrice

Le stagiaire

(Signature et cachet)

(Signature)

(Signature)

NB. : Ce document est un engagement de principe. Après les tests d'entrée en formation, une convention de stage sera constituée entre la structure d'accueil, le stagiaire et l'organisme de formation



CERTIFICAT MEDICAL

Exigé pour tout(e) candidat(e) se soumettant
aux Tests des Exigences Préalables du
Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Spécialité Educateur Sportif – Mention Activités Physiques pour Tous

(Arrêté du 21 juin 2016 du BPJEPS ES APT)

Je soussigné(e)..... Docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour Mr /
Mme..... et avoir constaté qu'il / elle ne présente aucune contre-indication
apparente à la pratique et à l'enseignement des activités physiques pour tous.

Fait à, le :/...../.....

Cachet du Médecin

Signature du Médecin

Cadre réservé à l'administration :

Certificat accepté: oui / non

CM APT2021

